

Affaire Luperto Les procureurs justifient leur demande

La commission des poursuites du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a entendu, mardi, à huis clos, le procureur général de Liège, Christian De Valkeneer, et le procureur du Roi de Namur, Vincent Macq. Ils ont détaillé les motifs de leur demande de levée de l'immunité de l'ancien président du Parlement de la FWB et député-bourgmestre de Sambreville, Jean-Charles Luperto, poursuivi pour outrage public aux mœurs en présence de mineurs. La commission entendra ses avocats le 24 novembre. (Belga)